

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Portail Sciences biomédicales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Paris Cité - Licence - Sciences biomédicales | Jury par défaut | Tous les candidats | 180 | 7647 | 1322 | 2642 | 15 | |
| Université Paris Cité - Licence - Sciences biomédicales - Accès Santé (LAS) | Jury par défaut | Tous les candidats | 100 | 7647 | 837 | 1615 | 15 | |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans le projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES BIOMEDICALES de :

Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques.

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en Physique et Chimie à la fin de la classe de terminale ainsi que des notions en Sciences de la vie dirigées vers la santé et en Mathématiques appliquées aux sciences.

Disposer de bonnes compétences en communication.

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer en français à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- bonne maîtrise de la langue anglaise pour se documenter et pour communiquer à l'écrit et à l'oral avec un niveau minimal B2.

Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales.

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être à même de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé (seulement pour l'itinéraire L.AS).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Paris Cité - Licence - Sciences biomédicales :

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-technologies-sante-STS/sciences-biomedicales-K49PSP8F//licence-sciences-biomedicales-JT71H70X.html>

Université Paris Cité - Licence - Sciences biomédicales - Accès Santé (LAS) :

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, Rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-technologies-sante-STS/sciences-biomedicales-K49PSP8F//licence-sciences-biomedicales-JT71H70X.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour établir son classement, la commission a pris en compte pour les futurs bacheliers, les notes obtenues pendant les années de terminale et de première, ainsi que les notes de français obtenues au baccalauréat. Elle a également tenu compte des rangs dans les matières scientifiques suivies en terminale.

Pour les étudiants en réorientation, les notes obtenues aux épreuves du baccalauréat ont été prises en compte.

Lors de l'examen pédagogique du dossier, la commission a également considéré les éléments de la fiche Avenir, la cohérence du projet de formation, les appréciations des enseignants du lycée, et pour les étudiants en réorientation, le parcours post-bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La licence Sciences Biomédicales est une formation scientifique pluridisciplinaire dispensée en présentiel. Il est donc nécessaire de disposer de pré-requis scientifiques solides acquis au lycée (notes correctes en pôle scientifique) et d'une appétence pour LES sciences dirigées vers le vivant. Les doublettes de spécialités scientifiques suivies en terminale sont valorisées.

La commission d'examen des vœux est également sensible au projet de formation démontrant que le candidat connaît les spécificités de la formation et que son projet est en adéquation avec celles-ci. Aussi, nous recommandons aux candidats de ne pas négliger cette partie du dossier.

Par ailleurs, nous souhaitons rappeler aux étudiants intéressés par la filière kinésithérapie qu'il n'est pas nécessaire de candidater en accès santé pour pouvoir intégrer en fin de L1 ou de L2 l'une des écoles de kinésithérapie conventionnées à la licence Sciences Biomédicales. La licence "simple" propose cette voie d'accès.

Enfin, les étudiants souhaitant rejoindre la licence après une année de PASS ne peuvent pas intégrer l'accès santé en L1 via la plateforme Parcoursup. Ils doivent donc impérativement candidater en licence Sciences biomédicales ("simple") ce qui ne les empêchera pas de pouvoir tenter leur seconde chance d'accéder aux études de santé lors de leur deuxième (L2) ou troisième année (L3) de licence Sciences biomédicales.

Nous conseillons aux futurs candidats d'assister s'ils le peuvent à notre Journée Portes Ouvertes (JPO) pour rencontrer l'équipe pédagogique et des étudiants ambassadeurs actuellement inscrits dans cette formation.

Nous leur souhaitons également beaucoup de succès dans leurs démarches.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|--|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Connaissances et compétences scientifiques | Notes dans les matières scientifiques | Pour les néo-bacheliers de filière générale, toutes les notes obtenues pendant l'année de terminale, classement aux 1er et 2ème trimestres en spécialité physique-chimie au baccalauréat. Pour les "bacs antérieurs" : notes au baccalauréat en physique chimie, au regard de l'antériorité de son obtention. | Essentiel |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, toutes les notes obtenues pendant l'année de terminale, classement aux 1er et 2ème trimestres en spécialité mathématiques OU en spécialité sciences de la vie et de la terre au regard du classement obtenu. Pour les "bacs antérieurs", notes au baccalauréat en sciences de la vie et de la terre ET/OU en mathématiques au regard de l'antériorité de son obtention. | Essentiel |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, notes de terminale aux 1er et 2ème trimestres en enseignement scientifique. | Important |
| | | | Pour les néo bacheliers de filière ST2S, toutes les notes obtenues en chimie, biologie et physiopathologie humaine pendant l'année de terminale. | Essentiel |
| | | | Pour les néo bacheliers de filière STL, toutes les notes obtenues en physique chimie et mathématiques pendant l'année de terminale. | Essentiel |

| | | | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|--|--|---|
| | | | Pour les néo bacheliers de filière STL, toutes les notes obtenues en biochimie-biologie-biotechnologie pendant l'année de terminale. | Essentiel |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, notes de première aux 1er et 2ème trimestres si choix de la spécialité physique - chimie , mathématiques, sciences de la vie et de la terre, numériques et sciences informatiques. | Très important |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, notes de première aux 1er et 2ème trimestres si choix de la spécialité sciences de l'ingénieur, biologie, écologie. | Important |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale sans spécialité mathématiques, notes de terminale aux 1er et 2ème trimestres si choix de l'option maths complémentaires. | Complémentaire, on ne tient compte des résultats qu'à la faveur du candidat |
| Capacité à communiquer en français | Notes dans les matières "littéraires" | | Notes obtenues en français (année de première) dont notes obtenues à l'écrit et à l'oral au baccalauréat, au regard de l'antériorité de son obtention. | Important |
| | | | Pour tous les néo-bacheliers, notes de philosophie de terminale aux 1er et 2ème trimestres. Pour les "bacs antérieurs" : notes obtenues en philosophie au baccalauréat au regard de l'antériorité de son obtention. | Important |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, notes de première obtenues aux 1er et 2ème trimestres si choix de la spécialité SES, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, littérature et LCA, art (si suivie en première). | Important |

| | | | | |
|---|---|---|---|----------------|
| | Capacité à communiquer en langues étrangères | Notes dans les matières en langues étrangères | Pour les néo bacheliers, notes de terminale aux 1er et 2ème trimestres en langue vivante A ou 1. Pour les "bacs antérieurs" : notes obtenues au baccalauréat en langue vivante 1 ou A au regard de l'antériorité de son obtention. | Important |
| | | | Pour les néo-bacheliers de filière générale, notes de première aux 1er et 2ème trimestre si choix de la spécialité langues, littératures et cultures étrangères. | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences méthodologiques | Méthode de travail | Fiche Avenir "méthode de travail" | Important |
| | Compétences en communication | Orthographe, vocabulaire, argumentaire | Capacités argumentatives et clarté dans le projet de formation, dans la section "activités et centres d'intérêt". | Important |
| Savoir-être | Capacités d'apprentissage et à fournir une importante quantité de travail | Curiosité, capacité à s'organiser et à mener ses apprentissages | Appréciations des professeurs de première et terminale, progression des résultats académiques entre les 1er et 2ème trimestres de terminale et évolution de l'ensemble des résultats scolaires entre les classes de première et de terminale. | Complémentaire |
| | | Autonomie dans le travail | Fiche Avenir "Autonomie" | Complémentaire |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Élément de motivation et connaissances de la formation | Projet de formation motivé | Important |
| | Capacité à réussir dans le projet | | Fiche Avenir " Avis sur la capacité à réussir" | Important |
| | | | Parcours post-bac pour les étudiants en réorientation | Très important |

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |
|---|---|--|--|--|

Signature :

Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité